

mis sur le carreau presque tout l'équipage avoit obligé les passagers de faire la manœuvre, épouvantoit les plus robustes. Quoique je me fusse bien porté pendant toute la traversée, je commençais cependant à ressentir, que si je demeurois plus longtemps dans le vaisseau, je pourrois m'y ennuyer et peut-estre même tomber malade ; c'est pourquoi et pour conserver ma santé, et pour suivre le conseil que vous m'avez donné souvent de sortir d'un endroit un quart d'heure avant que de m'y ennuyer, sentant ce semble ce moment tant à craindre approcher je pris le parti de me retirer, et après avoir pris congé de M. le capitaine, je m'embarquai dans le canot du vaisseau qui allait chercher du foin dans une ferme voisine (1) qui appartient au séminaire. En chemin faisant, voulant aborder un bâtiment (2) qui allait à l'Isle Royale (3) pour lui donner des lettres pour la France, dont plusieurs étoient à moi, nous l'approchâmes de si prez, que notre canot heurtant fortement contre ce bâtiment, pensa se casser et fit trembler notre pilote et tous les matelots. Un ecclésiastique qui m'avoit accompagné eut si grande peur, que se levant avec précipitation, il s'attacha à un cable qui estoit suspendu au bâtiment ; pour moi je demeurai assis tranquillement, sans nulle épouvante. Vous ne m'auriez pas cru, je parie, si courageux.

“ Nous étant separez à la faveur de la marée, nous abordâmes la terre ferme dans une paroisse qu'on nomme Saint-Joachim (4) où ayant pris une voiture du païs, c'est-à-dire une charrette, je me rendis chez un curé à cinq lieues de Québec (5) sur les dix heures du soir. Il eut la peine de se lever du lit pour nous faire cuire des œufs pour le souper de mon compagnon et le mien. C'étoit le vendredi 13 aout. Le lendemain, veille de l'Assomption, étant remonté en charrette, je me rendis enfin à Québec, sur le midy aprez soixante seize jours de marche depuis la Rochelle. La joye fut grande de part et d'autre au séminaire où je fus descendre. Mais ces compliments ne remplissant pas mon ventre, surtout les jours de jeune, je dis sans façon à ces messieurs que j'avois

(1) *La ferme de Saint-Joachim*, propriété du séminaire de Québec, située dans l'un des plus beaux sites du Canada.

(2) Entre l'île d'Orléans et la côte de Beaupré.

(3) L'Isle Royale ou Cap Breton étoit encore à la France.

(4) Si je ne me trompe, Saint-Joachim n'avoit pas encore de curé résidant. M. Robineau de Portneuf, Canadien de naissance, fut nommé à cette charge vers 1734. Mais la ferme du séminaire de Québec n'étoit jamais dépourvue de prêtres, surtout au mois d'août, époque des vacances.

(5) En suivant la côte de Beaupré. Ce doit être au Château-Richer, dont le curé étoit alors, je crois, l'abbé François Soupiran, Canadien de naissance, nommé à ce poste en 1731.